

126^{ème} RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF : RÉUNION ORDINAIRE DU 27 Novembre 2023
PV du CE du 27 Novembre 2023 **Par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC**

L'An Deux mille Vingt-trois, le vingt-septième jour du mois de Novembre, s'est tenue en présentiel et par visioconférence à Kinshasa au Salon Lubumbashi de Pullman Grand Hôtel, la 126^{ème} réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) siégeant en session ordinaire.

La réunion est présidée par Madame la Ministre d'Etat, Ministre du Plan, et le secrétariat est assuré par le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.

I. DU QUORUM ET DES PRESENCES

La Présidente fait vérifier le quorum par le Coordonnateur national. Etant atteint, le Comité Exécutif a valablement siégé et délibéré sur son ordre du jour.

Les différents Collèges sont représentés de la manière ci-après :

Institutions Publiques :

1. SEM Madame **SUMINWA TULUKA Judith**, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et Présidente du C.E, présente ;
2. Honorable **François NZEKUYE**, point focal Assemblée Nationale, Membre, présent ;
3. Monsieur **Laurent NKINZI**, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions économiques et financières, Membre, présent ;
4. Monsieur **Michel MULONGO**, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions juridiques et fiscales, Membre, présent ;

Entreprises Extractives :

5. Monsieur **Robert MUNGANGA**, Délégué des Entreprises minières publiques, Membre, présent ;
6. Monsieur **KASSONGO Bin Nassor**, Délégué de la Chambre des Mines, Membre, présent (*par Visio conférence*) ;
7. Monsieur **Simon TUMA WAKU**, Délégué de entreprises Minières, Membre, présent ;

Société Civile :

8. Monsieur **KASS MUTEBA**, Délégué de la Société Civile, Membre, présent ;
9. Monsieur **JEREMY KABAMBI**, Délégué de la Société Civile, Membre, présent ;
10. Madame **Nicole BILA**, Déléguée de la Société Civile, Membre, présente ;
11. Monsieur **Jimmy MUNGURIEK**, Délégué de la Société Civile, Membre, présent (*en ligne*).

Membres ayant donné mandat :

12. SEM Eve **BAZAIBA MASUDI**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, 2^{ème} Vice-Présidente du CE, représentée par Monsieur **Yves KITUMBA**, Directeur de Cabinet ;
13. SEM Antoinette **N'SAMBA KALAMBAYI**, Ministre des Mines, 1^{ère} Vice-Présidente du CE, représentée par Monsieur **Dieudonné Tambwe**, Coordonnateur Adjoint de la CTCPM ;
14. SEM **Didier BUDIMBU**, Ministre des Hydrocarbures, Membre, représenté par Monsieur **Lassyry KITENGE**, Conseiller ;
15. SEM **Nicolas KAZADI**, Ministre des Finances, Membre, représenté par Monsieur Donatien TSCHIDIBU ;
16. Monsieur **Léon KANKOLONGO**, Conseiller Principal à la Présidence de la République, Membre, représenté par Monsieur SOBO ;

17. Madame **Yvonne MBALA**, Déléguée des Entreprises Pétrolières, Membre, représentée par **Robert MUNGANGA** ;
18. Monsieur **José MINGA'S**, Délégué des Entreprises Forestières, Membre, représenté par Monsieur **Gaby LONDE**.

Membre(s) absent(s) ou empêché(s) :

19. Honorable **Jean de Dieu MOLEKA**, point focal Sénat, Membre.

Les Experts du FNPSS, de la CTCPM, les représentants des Organisations ci-après : UE, GIZ, Banque Mondiale, Ambassade de la Belgique, Ambassade des USA ainsi que les membres du Secrétariat Technique de l'ITIE ont également assisté à cette réunion en tant qu'observateurs

A travers leurs délégués, la Cour des comptes, l'IGF les Cabinets KPMG et MAZARS ont pris part à cette réunion en tant qu'invités.

II. DE L'ORDRE DU JOUR

La Présidente du Comité Exécutif demande au Coordonnateur National de présenter l'ordre du jour. Après lecture, la Présidente demande aux membres s'ils avaient des observations ou des points à y faire inscrire séance tenante.

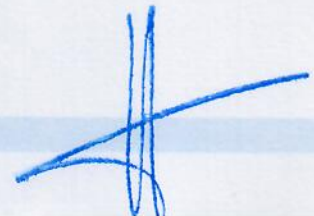
Prenant la parole Monsieur Simon TUMA WAKU et Madame Marie Chantal KANINDA sa remplaçante désignée par le Collège Entreprises, ont sollicité de ramener le point 7 de l'ordre du jour relatif à la cérémonie de passation de service entre la nouvelle déléguée au Comité et le délégué sortant au deuxième point afin de leur permettre de participer à l'Assemblée générale électorale de la Fédération des Entreprises du Congo « FEC » qui tient également ce jour sa réunion électorale et pour laquelle leur présence est obligatoire en tant que membres. La demande est acceptée.

Après ces échanges, l'ordre du jour réaménagé se présente ainsi :

- (1) Adoption du projet de PV de la réunion du Comité Exécutif du 09 Octobre 2023
- (2) Remplacement d'un membre du Collège Entreprises et passation de service ;
- (3) Points d'information sur l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE en RDC ;
- (4) Présentation du complément du Rapport ITIE-RDC 2020-2021.
- (5) Adoption du Rapport ITIE-RDC sur l'Artisanat minier, filière 3T et Or.
- (6) Présentation du PTT 2024-2026 et du PTBA 2024.
- (7) Présentation de la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC (Période du 07 octobre au 24 Novembre 2023).
- (8) Divers dossiers en suspens : Opérationnalisation des commissions permanentes du Comité Exécutif ; Paiement de la prime de validation.

Délibération :

L'ordre du jour est adopté.



III. EXAMEN DES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

Premier point à l'ordre du jour : Présentation du PV de la réunion du C.E du 09 octobre 2023.

A la demande de la Présidente du Comité Exécutif, le Coordonnateur National présente le procès-verbal de la réunion du C.E du 09 octobre 2023 en indiquant que ledit Procès-verbal avait été préalablement partagé avec les membres et qu'aucune observation n'a été enregistrée par le Secrétariat Technique.

A cet effet, la Présidente invite les membres à présenter leurs observations, le cas échéant.

Aucun amendement ni observation des membres n'ayant été soulevé séance tenante, le procès-verbal de la réunion du C.E du 09 octobre 2023 est adopté.

Délibération :

Le procès-verbal de la réunion du C.E ordinaire du 09 octobre 2023 est adopté.

Deuxième point à l'ordre du jour : Remplacement d'un membre du Collège Entreprises et passation de service

Madame la Présidente donne la parole à Monsieur Simon TUMA WAKU qui dit qu'il souhaitait prendre congé du Comité Exécutif et que le collège avait désigné Madame Marie Chantal KANINDA, haut responsable au sein de la société Glencore, pour le remplacer. Il indique ensuite que la précitée prenait part aux réunions du Comité Exécutif comme invitée mais désormais, elle devra assumer une fonction permanente et effective en tant que membre. Il saisit l'occasion pour remercier tous les membres du Comité Exécutif ainsi que tout le staff du Secrétariat Technique de l'ITIE pour tous les bons moments passés ensemble et la franche collaboration durant son mandat qui prend fin à ce jour. Enfin, il termine son propos en souhaitant plein succès à Madame Marie Chantal KANINDA et une fructueuse continuité de la mise en œuvre de l'ITIE en RDC.

Prenant la parole, Madame Marie Chantal KANINDA revient sur les mérites de Monsieur Simon TUMA WAKU le félicite pour le travail abattu et promet de donner le meilleur d'elle-même afin de garder la flamme et pourquoi pas la raviver davantage.

Pour sa part, Madame la Présidente remercie Monsieur Simon TUMA WAKU et accueille Madame Marie Chantal KANINDA au sein du Comité Exécutif comme nouvelle représentante des entreprises minières auprès du Comité Exécutif de l'ITIE.

La cérémonie de remise et reprise est clôturée par la remise symbolique de la Norme ITIE à Mme KANINDA avec les félicitations des membres du Comité pour sa prise officielle de fonctions.

Sur ce, Madame la Présidente autorise M. TUMA WAKU et Mme KANINDA à se retirer de la réunion du Comité Exécutif suivant leur demande.

Troisième point à l'ordre du jour : Point d'information sur l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE

A la demande de la Présidente, le Coordonnateur National présente l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE qui s'articule autour des points ci-dessous :

1. Elaboration des Rapports ITIE

• **Cadrage du Rapport ITIE-RDC 2022 :**

Au sujet du cadrage du Rapport ITIE 2022, le Coordonnateur National précise que la collecte de données du Cadrage se poursuit encore et que la procédure de recrutement de l'AI pour l'élaboration dudit Rapport est en cours au niveau du COREF.

• **Rapport ITIE-RDC sur le secteur forestier :**

Concernant le Rapport ITIE sur le secteur forestier, le Coordonnateur National indique que le Secrétariat Technique poursuit avec la collecte des données qu'il transmet progressivement au Consultant Enerteam chargé de l'élaborer. Sur ce point, il signale que le Secrétariat Technique a obtenu une prolongation auprès de l'Ambassade des Pays-Bas pour la production et publication dudit rapport au mois de mars 2024 à la suite des difficultés rencontrées.

2. Activités menées du 09 Octobre au 24 Novembre 2023 :

Le Coordonnateur National signale la participation du ST à différents ateliers, conférences, forums et autres activités, entres autres :

- Le webinaire sur la présentation de la Norme 2023 organisé par le SI ITIE pour une meilleure compréhension commune ;
- Le café-débat sur la problématique de la fiscalité du secteur électricité et de la décentralisation énergétique organisé par la CORAP ;
- L'atelier sur la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la corruption, organisée par FSVC ;
- L'atelier sur la transparence et la redevabilité dans la gestion des revenus des redevances minières et de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises minières, organisé par ECORIM/GIZ ;
- Les conférences sur les marchés de crédits carbone en RDC organisées par le Ministère de l'EDD, en partenariat avec les Ambassades des USA, du Royaume Uni et d'Allemagne ;
- L'atelier de présentation des résultats de l'évaluation des politiques et des instructions des pays IDA – exercice 2022 et le démarrage de l'évaluation de la RDC pour l'exercice 2023 organisé par le Ministère des Finances et le groupe de la Banque Mondiale IDA ;
- La conférence organisée par le CNUCED et l'IGF sur le partage des bénéfices miniers consécutifs à la transition énergétique ;
- L'atelier sur l'évolution de la recherche géologique organisé par le Service Géologique National du Congo ;
- L'atelier sur la validation des fiches techniques des paiements dans le secteur minier artisanal du cobalt organisé par IMPACT Transformer.
- La cérémonie du lancement de rapport national sur le climat et le développement organisé par les Ministères de l'EDD et des Finances.
- La formation sur l'évaluation des projets miniers, modélisation fiscale des projets miniers en RDC organisé respectivement par BGR/cabinet ISEBAR et cabinet ENERTEAM.

Le Coordonnateur National a par la suite évoqué la question des tenues des ateliers avec l'appui de la GIZ et de l'UE. Il s'agit de :

- L'atelier sur la problématique des avances fiscales consenties par les entreprises publiques extractives à l'Etat ;

- L'atelier avec les parties prenantes, les Ministères du Portefeuille et des Mines, en vue de renforcer la divulgation des informations sur la cession à l'Etat de 10% des actions ou du capital social de l'entreprise minière requérante à l'issue de la transformation du PR en P ;
- L'atelier de renforcement de capacités sur la Norme et l'utilisation des données ITIE au profit des experts des organes de contrôle supérieur et de lutte contre la corruption ;
- L'atelier d'évaluation du niveau de divulgation par les entreprises publiques des informations requises par la Norme ;
- La divulgation systématique des données ITIE : accompagnement sur terrain du cabinet ENERTEAM chargé d'étudier la faisabilité d'intégrer les données ITIE dans les systèmes des Administrations.

Enfin, il informe le Comité Exécutif que l'IGF a rendu son opinion en ce qui concerne les données de la DGRAD et sollicite l'autorisation d'être complétée par l'IGF qui a eu la tâche de certifier les données des régies financières.

Le délégué de l'IGF confirme l'information et souligne que sa structure n'a pas changé son opinion qui demeure défavorable après traitement des données fournies par la DGRAD. Toutefois, l'IGF recommande à la DGRAD de respecter les recommandations lui assignées quant à la tenue des données, leur fiabilité et leur disponibilité.

Quatrième point à l'ordre du jour : **Présentation du complément du Rapport ITIE-RDC 2020-2021.**

Comme annoncé lors de l'adoption du Rapport 2020-2021 en février 2023 et tenant compte, d'une part, des limitations concernant particulièrement la certification des données par les Organes de certification (la Cour des Comptes et l'Inspection Générale des Finances) et d'autre part, du problème de l'exhaustivité des données (voir celles non fournies par certaines entités), le Coordonnateur National fait savoir que le Cabinet a finalisé la note complémentaire laquelle comprend, outre son opinion, ses constatations ainsi que les recommandations.

Prenant la parole, le représentant de KPMG fait remarquer que le complément présenté prend en compte les observations, les améliorations ainsi que les opinions des organes de certification. Il souligne que son opinion, en tant qu'Administrateur indépendant rejoint celle des organes de contrôle.

Après échange, la Présidente demande aux membres d'adopter la note complémentaire au Rapport standard ITIE-RDC 2020-2021.

Délibération :

La note complémentaire au Rapport ITIE 2020-2021 est adoptée.

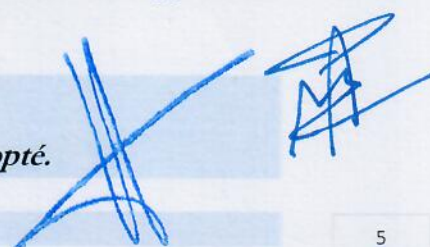
Cinquième point à l'ordre du jour : **Adoption du Rapport ITIE-RDC sur l'Artisanat minier, filière 3T et Or.**

Le Coordonnateur National fait savoir qu'à la précédente réunion, le Cabinet Mazars avait présenté au Comité, pour débat et adoption, la version finale du rapport intégrant toutes les améliorations des parties prenantes et que quelques membres avaient demandé et obtenu qui leur soit accordé un petit temps de relecture avant que le rapport soit formellement adopté. Il précise ensuite que jusque-là, le Secrétariat Technique n'a reçu aucune observation de la part de ces membres.

Ainsi, la Présidente du Comité Exécutif demande aux membres d'adopter le Rapport sur l'EMAPE, filière 3T&Or.

Délibération :

Le Rapport ITIE-RDC sur l'Artisanat minier, filière 3T et Or est adopté.



Sixième point à l'ordre du jour : Présentation du PTT 2024-2026 et du PTBA 2024

Dans son exposé, le Coordonnateur National de l'ITIIE revient sur la méthodologie adoptée pour l'élaboration du PTT 2024 – 2026 axée sur les points ci-après :

1. Evaluation de l'exécution du PTT 2021 – 2023 et PTBA 2023;
2. Identification de nouveaux besoins et report des activités non exécutées ;
3. Elaboration des projets de PTT 2024 – 2026 et PTBA 2024.
4. Partage des projets de PTT 2024 – 2026 et PTBA 2024 aux Parties Prenantes pour améliorations.

Il poursuit en insistant sur le fait que cette méthodologie est justifiée par :

- La conformité à l'Exigence 1.5. de la Norme ITIE relative à la nécessité d'établir un cycle consultatif de planification et de suivi du travail de la mise en œuvre de l'ITIIE ;
- L'expiration du PTT ITIE – RDC 2021 - 2023 ;
- La nécessité de considérer les thématiques émergentes et de se doter d'un PTBA 2024.

Il s'est dégagé un coût total de 18.538.833,85 USD dont 7.658.481,20 USD pour la première année 2024. Les sources de financement sont constituées principalement de la dotation du Gouvernement qui, à ce jour, ne couvre que 16% du budget total et des appuis potentiels des Partenaires Techniques et Financiers traditionnels comme la Banque Mondiale à travers le projet COREF, l'Union Européenne, le Ministère belge des Affaires étrangères, les Ambassades des Pays-Bas, du Royaume-Uni, la GIZ, ENABEL, le Secrétariat International de l'ITIIE et d'autres.

Il conclut sa présentation en épinglant que 2024 est une année charnière car 2025 sera l'année où débutera le processus de validation pour la République Démocratique du Congo.

Débat:

Un membre du Collège société civile stigmatise l'absence du Ministre des Finances et celui du Budget aux réunions du Comité Exécutif. Il indique que face aux contraintes financières et budgétaires et de l'effritement de la valeur de notre monnaie et de la dotation qui est devenue irrégulière pour la mise en œuvre du plan de travail ces derniers devraient être présents afin de constater le volume et l'importance des travaux effectués et à effectuer.

Un autre membre du collège de la société civile évoque que l'ITIIE-RDC devrait étendre le champ d'exécution de certaines activités du plan de travail en intégrant dans la stratégie de communication actualisée les radios communautaires, les universités, etc, et sur la transition énergétique en associant la société civile. Il soulève ses inquiétudes quant aux prochaines élections qui risquent d'avoir des incidences négatives sur la mise en œuvre du processus ITIE étant donné que certains membres des institutions seront indisponibles pendant cette période.

Un autre membre du même collège veut savoir pourquoi le Coordonnateur National ne consulte pas les autres partenaires pour l'appui financier au lieu de se tourner seulement vers les occidentaux sachant que les Chinois détiennent 80% du secteur minier congolais et devraient de ce fait participer au processus ITIE. Il évoque également le faible apport de notre Gouvernement estimé à 16% seulement. Enfin, il revient sur la problématique de l'intégration l'énergie électrique dans le périmètre ITIE.

Sur ce dernier point, Madame la Présidente fait remarquer que le Gouvernement prend à cœur le processus ITIE mais qu'il doit traiter les questions de financement par ordre de priorité nationale, étant donné qu'il fait face à plusieurs contraintes (humaines, matérielles et financières).

Quant au taux de couverture des activités du plan de travail par la dotation du Gouvernement, la Présidente promet de plaider pour un accroissement de ce chiffre car, l'ITIE est un processus important et capital pour notre pays nonobstant le fait qu'il existe de nombreux secteurs qui ont également besoin de financements alors que l'assiette est petite.

En ce qui concerne les financements par les PTF, le Coordonnateur National souligne le fait que le Secrétariat Technique s'adresse à tous les partenaires. Ceux qui sont intéressés répondent à l'appel de l'ITIE, prennent contact et discutent avec cette dernière des possibilités d'appui des activités choisies du plan de travail. Le choix d'une activité et la décision d'un appui technique et financier sont libres. Aussi, quant aux questions de changement climatique et de transition énergétique, le Coordonnateur rappelle que c'est une thématique émergente reprise par la Norme 2023 et de ce fait, fera objet de divulgations et débats à l'instar d'autres questions de la mise en œuvre.

Après échanges de vues, la Présidente soumet le PTT 2024 – 2026 aux membres pour adoption.

Délibération :

Le Plan de Travail Triennal 2024 – 2026 de l'ITIE-RDC est adopté par le Comité Exécutif.

Septième point de l'ordre du jour : Présentation de la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC (du 07 octobre au 24 Novembre 2023)

A la demande de la Présidente du Comité Exécutif, le Coordonnateur National indique que le document sur la « **Situation financière du Comité National ITIE-RDC** » a été partagé à chaque membre du Comité Exécutif en avance pour analyse et observation.

La Présidente demande aux membres s'ils ont des observations à faire sur ce Rapport.

Débat :

Un membre du Collège société civile se dit inquiet pour les dettes de l'ITIE -RDC renseignées dans le document et s'interroge sur les voies et moyens de les éponger pour ne pas les reporter en 2024. Il souhaite également savoir pourquoi des notes de frais des Rapports standard 2020-2021 et 3T & Or ne se trouvent pas dans les dettes évoquées, et milite pour que Madame la Présidente puisse plaider afin de liquider ces dettes avant le nouvel an.

Prenant la parole, le Coordonnateur National précise que les notes de frais dus au cabinet KPMG sont reprises dans le document tandis que celles du cabinet MAZARS et KPMG ne sont pas reprises dans la situation financière du fait que les honoraires du consultant sont pris en charge par la Coopération belge via ENABEL.

Un membre du Collège Institutions fait remarquer que le gros des dettes est constitué de loyers échus et non payés. Il suggère au Comité Exécutif d'envisager de loger le Secrétariat Technique dans des bâtiments de l'Etat afin de faire des économies sur ce poste budgétaire.

Par rapport à cette préoccupation, Madame la Présidente promet d'explorer la possibilité pour l'ITIE d'être logée dans un bâtiment de l'Etat. Cette option reste cependant très compliquée car, certains services du Ministère du Plan sont dans la même difficulté car les locaux vides pour le moment il n'y en a presque pas. Elle souligne que le Gouvernement dispose de beaucoup de services en manque de locaux.

Aucune autre observation n'ayant été soulevée, la Présidente demande aux membres d'adopter la situation financière du Comité National ITIE-RDC.

Délibération :

Le Comité Exécutif adopte la situation financière du Comité National telle que présentée.

Huitième point de l'ordre du jour : Divers

- **Dossiers en suspens :**
 - **Opérationnalisation des commissions permanentes du Comité Exécutif ;**
 - **Païement de la prime de validation**

A la demande de la Présidente, le Coordonnateur National a rappelé aux différents Collèges qui devraient désigner les membres dans chaque commission permanente, d'envoyer les listes au plus vite et de préciser les personnes choisies dans chaque Collège.

Il est également revenu sur le dossier de la prime de validation demeurée sans suite, dont la lettre a déjà été envoyée par deux fois au Ministre des Finances par Madame la Présidente.

Un membre de la société civile évoque le souci qu'il rencontre par rapport à la procédure de candidatures et de sélection pour désigner leurs membres à ces commissions permanentes.

Il suggère également de suspendre la mise en place de ces commissions jusqu'après les élections et installation du Gouvernement, en attendant que le GTT, qui fonctionne encore momentanément, continue à travailler avec les conseillers des Ministres.

Madame la Présidente rappelle la décision du Comité qui a plutôt opté pour l'opérationnalisation desdites commissions avec les membres qui sont disponibles et elle souligne que les conseillers ne jouent que le rôle de technicien et ne font que relayer leurs ministres qui sont gestionnaires des administrations. Pour elle, en vertu du principe de continuité de l'Etat, on ne peut pas attendre les élections.

Enfin, avant de clore la séance, Madame la Présidente a proposé que la prochaine réunion du Comité Exécutif se tienne le 27 décembre 2023, pour décider de l'opérationnalisation des commissions. Cette réunion du Comité Exécutif sera la dernière de l'année 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance.

Commencée à 14h26', la réunion a pris fin à 16h10'.

Fait à Kinshasa le 27 novembre 2023

Rapporteur

Présidente du Comité Exécutif

Jean Jacques KAYEMBE MUFWANKOLO

SUMINWA TULUKA Judith

Coordonnateur National

Ministre d'Etat, Ministre du Plan